

PATIN INFO

Bulletin d'information de
l'



1994 -- DECEMBRE -- no 16

La Patinoire municipale de Meyrin vous salue...



Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin

...et a le plaisir de se présenter.

Votre identité ! une réalité ... l'A.P.A.R.

E d i t o ...

Le matin, il fait nuit. En début de soirée, il fait noir. Avez-vous remarqué, en cette période de l'année, que la durée du jour est très courte. Avez-vous observé que, chaque matin, il faut allumer ses phares pour se rendre à son travail et répéter l'opération pour rentrer chez soi, le soir.

Pendant la durée de nos déplacements, nous empruntons le même itinéraire et sommes à même de faire les mêmes observations. Là, dans cet immeuble, la dernière fenêtre à gauche est toujours allumée; dans l'autre rue, chaque jour de la semaine, la fenêtre est ouverte et le « duvet » prend l'air. Un peu plus loin, si nous respectons notre horaire, la « maman » portugaise, espagnole ou italienne quitte son logis pour emmener son petit enfant à la crèche ou à la garderie avant d'aller travailler, avant de répéter son rituel, dans l'autre sens, chaque soir, en fin de journée.

Au feu rouge, toujours en respectant l'horaire, la même voiture arrêtée, en face de vous. « Elle » se maquille en vitesse, avant d'aller au bureau, il se gratte le nez consciencieusement..., les mines sont rarement souriantes, chacun se dirige vers son boulot, il est trop tôt pour sourire ou rire, trop tôt pour vivre...

Ce rituel quotidien et immuable suscite quelques interrogations. La-haut, derrière la lumière de la dernière fenêtre à gauche, comment se déroule la vie ? Qui vit là-haut ? Combien de peines et de joies, de projets, d'espoirs, d'attentes ?
Et derrière chaque fenêtre allumée, la même question peut se répéter ?

La vie de tous les jours nécessite des actions répétitives inévitables et incontournables. Les habitudes s'instaurent et se conjuguent au quotidien. La routine est prête à intervenir, à s'installer, à devenir le moteur, le centre de notre existence.

En même temps que le lever du jour, il faut réagir et rester attentif à la signification de nos gestes et de nos actions. Ne pas subir mais créer, inventer des « répétitions » nouvelles.

Etre dynamique, générer des idées, remettre en question les acquis, questionner les règlements, les normes, les obligations.

Etre utopique, croire que la SPAS, la L.S.H.G., l'OFIAMT ou toute autre institution normalisée, rigide, ancestrale, puisse encore faire preuve d'imagination, en proposant des actions novatrices et inédites.

Surprendre, agir, inventer, intervenir, s'impliquer, s'engager, vivre...
Vivre pleinement, s'émerveiller devant les petites choses de la vie, chaque matin, cultiver ses émotions et sa sensibilité, avoir envie d'aller de l'avant, de contribuer, par ses actions, à poser des gestes significatifs, chaque jour, chaque minute, chaque instant.

Au premier rayon de soleil, s'émerveiller, chaque jour, avoir envie de « foncer », d'être positif, d'aller de l'avant. Voilà mes souhaits pour cette nouvelle année que je vous souhaite pleine d'étoiles, pleine de soleil, pleine de vie. Durant 12 mois, transmettre cette force dynamique autour de vous, s'entraider et non pas rejeter, accepter et ne pas juger, rester « APAR » et ensemble.... privilégiés.

Avec toute mon amitié.

Pierre Gueissaz

PATI - INFO vous propose :

Séance A.P.A.R. à Lausanne

Les notes de la séance permettent de rappeler les dossiers traités et le suivi à donner pour chacune des patinoires

Rencontre des Patinoires et l'O.F.I.A.M.T

C'est parti !

En route pour probablement la plus grande aventure de ces dernières années.
La reconnaissance du métier de Maître de Glace.
Un beau défi à relever.

Patinoire de SION

Le dossier surprise et l'histoire passionnante de la Patinoire Artificielle de l'Ancien-Stand, à Sion.

Patinoire de MEYRIN

La Patinoire municipale de Meyrin se présente,
un dossier impressionnant qui donne envie de découvrir une région
qui ressemble à un petit paradis.

HUMEUR

Français «fetteral»

Parallèlement aux championnats respectifs des hockeys de moins de 20 ans (juniors, novices, minis, moskitos et piccolos), la ligue suisse organise également des compétitions réservées aux sélections cantonales — et régionales — de ces différentes catégories d'âge. Ces joutes, facteur d'émulation certain pour les jeunes, permettent aux responsables de mieux repérer les futurs cracks.

Evidemment, le déroulement de ces tournois est soumis à un règlement officiel. Aujourd'hui, 2 Heures est particulièrement heureux d'en dévoiler le contenu à ses lecteurs. Des articles dont une centaine d'enfants et dix fois plus de parents et de spectateurs ont pu prendre connaissance du libellé, inséré dans le programme des manifestations, le week-end dernier (voire fac-similé).

Loin de nous l'idée de vouloir faire de l'anti-alémanisme primaire. Néanmoins, la simple lecture — ou disons plutôt le déchiffrement ardu — de ce «Dokument» est particulièrement explicite et, hélas, simultanément symptomatique du peu

d'estime et de crédit portés à la minorité romande par les membres des hautes sphères de la Ligue suisse de hockey sur glace.

Une fédération dont le nouveau président, colonel DMF de son état, ne tient pas à s'exprimer en français... et où l'identité des principaux dirigeants se décline invariablement en -er, en -ich, ou en -ann. Un organisme au sein duquel beaucoup murmurent qu'il y a avantage à s'appeler Stratzmayer, Petenheim, Stiegeflatz — ou Svensson — si l'on désire obtenir le moindre poste d'entraîneur d'une sélection ju-

nior. Enfin, une ligue dont le sigle officiel cautionne de tels dérapages linguistiques.

Dur, dur! Et pourtant, la modeste peuplade d'expression française résidant de ce côté de la Sarine se doit de demeurer optimiste, d'espérer en des jours meilleurs. Sans coup fourré au fédéralisme. Et sans outrage à l'idiome de ses pères. Avec même ce vœu pieux: qu'il se trouve quelque part un haut dirigeant de la ligue suffisamment avisé pour sonner les cloches de ce M. Stinguelin (g)...

Jean-Jacques Besseaud □



SCHWEIZERISCHER EISHOCKEYVERBAND
LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE
FED. SVIZZERA DI HOCKEY SU GHIACCIO



Horaire du jeu

3 x 10 minutes, netto.

En cas de parité:

Supplémentaire jusqu'au premier goal, en maximum 5 minutes. Après les 5 minutes, on fait les tirs libres, jusqu'à la décision (5 tirs par équipe, après un tir par équipe).

Important: Des protestes contre une équipe, comme faire passer du temps etc., on gagne l'incontre forfait.

Patron des talents SEHV: Carlo Stingelin, Giacomettistrasse 54, 7000 Chur

27

24 HEURES

SAMEDI-DIMANCHE
19-20 NOVEMBRE 1994

GR

SPORTS

Dates importantes 1995

Mercredi 31 mai **Assemblée Générale A.P.A.R.
Meyrin**

Vendredi 9 juin **Réception articles PATI-INFO,
Juin 1995**

Mercredi 14 juin **Assemblée Générale S.P.A.S.
Bienne**

**Jeudi 24 août &
Vendredi 25 août** **Cours de Maîtres de Glace
Schaffhouse**

SEANCE A.P.A.R.

Lausanne - mercredi 7 décembre 1994

Présents :	MM. Daniel Pillier	La Chaux-de-Fonds
	Gino Croci	Saignelégier
	Jean-René Schupbach	Monthey
	Gilbert Berrut	Monthey
	Yves Robert	Lausanne
	Bernard Vermesse	Meyrin
	Robert Duperrier	Meyrin
	Marcel Aubry	Porrentruy
	Jean-Claude Vuilleumier	Tramelan
	Alain Menoud	Grand-Lancy
	François Chevillat	Moutier
	Jean Baumann	Moutier
	Gaston Pelletier	Fribourg
	Willy Froidevaux	Delémont
	Fabien Fournier	Nendaz
	Claude-Alain Henrioud	Neuchâtel
	Jacques Jeannet	Fleurier
	Eric Jean-Mairet	Les Ponts-de-Martel
	Rénald Locca	Vallée de Joux
	Roland Briand	Prilly
	Pierre Gueissaz	Prilly
Excusés :	Champéry, Loèche-Les Bains	

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

1. Mandats 1994-1995

Une information est donnée concernant le degré de réalisation des mandats 1994-1995. Le mandat spécifique « Portrait robot » d'une patinoire artificielle modèle en Suisse est toujours d'actualité. Le Comité est conscient de l'importance de ce projet. L'E.P.F.L. est toujours intéressée par ce dossier. Le Comité doit évaluer la quantité de travail (collecte de données) à fournir par les patinoires romandes avant d'entrer dans une phase concrète.

2. Pati-Info, décembre 1994

L'échéancier pour recevoir les articles ou nouvelles des régions est fixé à la mi-décembre 1994. Les journaux parlent régulièrement des patinoires romandes. Les patinoires concernées doivent nous communiquer les informations. Nous répétons notre message, donnez-nous de vos nouvelles, racontez-nous ce qui se passe dans votre région ?

Parution du prochain Pati-Info : décembre 1994.

3. Assemblée Générale 1995

Lors de notre dernière Assemblée Générale, certains collègues ont proposé la tenue de notre Assemblée un jour de semaine plutôt qu'un samedi. Un tour de table permet de recueillir les avis des patinoires présentes.

Notre Assemblée Générale 1995 se déroulera donc à Meyrin le mercredi 31 mai 1995, dès 10 heures. Des informations précises vous parviendront ultérieurement mais réservez immédiatement cette date dans votre agenda.

4. Ligue Suisse de Hockey sur Glace

Une correspondance de la part de Martigny est lue en Assemblée au sujet d'un accident survenu lors d'un match amical et de la présence de sang sur la surface de glace. Un rapport de la L.S.H.G. exige un nettoyage immédiat de la glace (art. 701 - SIDA) et menace le HC Martigny-Valais d'une amende pour non-respect des nouvelles règles de jeu. Cette information ravive un débat perpétuel, à savoir :

La L.S.H.G. ne considère pas les patinoires comme des partenaires mais donne des ordres aux propriétaires des installations.

La L.S.H.G. émet des règles de jeu alors que les patinoires ne sont pas informées mais mises devant le fait accompli.

Les calendriers arrivent toujours trop tard d'où des difficultés, pour les patinoires, de prévoir une planification adéquate de leur surface de glace.

Le nouveau mode de championnat va poser des problèmes quasi-insolubles pour certaines patinoires.

La durée du match, pour certaines catégories de jeu, va changer d'où des difficultés additionnelles pour la planification des unités de match.

Les règles d'arbitrage sont modifiées toujours sans que les patinoires ne soient informées.

Il est décidé que l'A.P.A.R. écrive une nouvelle lettre à la L.S.H.G. précisant l'évolution de la situation et l'attitude inacceptable de la part de la L.S.H.G.

Gino Croci a été nommé par la S.P.A.S. en qualité de délégué des patinoires romandes auprès de la L.S.H.G. A ce jour, il n'a jamais été convoqué.

Nous allons donc prendre position de manière très ferme (une nouvelle fois !) et demander une rencontre avec les instances dirigeantes de la L.S.H.G.

En cas de problème spécifique concernant les périodes de matches, chaque patinoire pourra nous faire parvenir « son » horaire des matches et l'imposer à la L.S.H.G. en refusant tout changement non justifié. Nous souhaitons cependant arriver à une solution plus pacifique et vous demandons de nous informer de l'évolution de la situation chez vous. Nous allons également demander une intervention de la Société des Patinoires Artificielles Suisses auprès de la L.S.H.G. afin de régulariser la situation.

5. Reconnaissance de la profession de maître de glace, OFIAMT

Une rencontre s'est déroulée à Berne entre l'OFIAMT et les patinoires au sujet de la reconnaissance du métier de Maître de Glace. Nous nous référons à l'article spécifique dans le « Pati-Info ».

Le groupe de travail chargé de préparer ce dossier prioritaire et extrêmement important se compose comme suit :

Yves Robert

Gino Croci

Jean-René Schupbach

Pierre Gueissaz

Daniel Piller

Gino Croci, responsable du dossier, est chargé des convocations.

6. Annuaire + identité romande

François Chevillat vous a fait parvenir la liste des très nombreux changements intervenus au cours de cette année. Les nouvelles fiches techniques mises à jour sont en votre possession et votre annuaire reste un outil unique et indispensable pour chaque patinoire.

Votre nouvelle carte « Identité romande 1995 » vous permet également d'accéder dans la plupart des installations sportives à condition d'informer nos caissières ! Ne pas oublier de transmettre ces informations indispensables aux personnes concernées.

7. Achats en commun

François Chevillat rappelle la tentative d'achats en commun au niveau des patins de location. La diversité des fournisseurs et les « habitudes » de plusieurs patinoires ont fait échouer le projet. Une autre possibilité serait de créer une centrale d'achats avec une participation au chiffre d'affaires. Il s'agirait de « cibler » les fournisseurs « officiels », de préparer un inventaire des Entreprises intéressées à travailler avec les patinoires et de leur proposer une rétrocession d'un pourcentage supplémentaire à partir d'un chiffre d'affaires de « x ». Chaque patinoire fonctionne de manière autonome et bénéficie d'un rabais supplémentaire.

Un dossier à travailler par votre Comité et une proposition lors de la prochaine Assemblée Générale.

8. Voyage Canada - Avril 1995

Une vingtaine de participants se préparent pour la grande aventure prévue du 20 au 30 avril 1995. Les dernières offres doivent nous parvenir prochainement.

Une rencontre de l'ensemble des participants est prévue vers la fin du mois de janvier 1995 pour les dernières informations et l'organisation du voyage. Les participants seront informés et convoqués personnellement.

9. Organisation de manifestations en commun

Claude-Alain Henrioud présente le projet du grand gala de Patinage Artistique de décembre 1994. Quatre patinoires sont impliquées : Morges, Vallée de Joux, Saignelégier et Neuchâtel. Les négociations « en commun » ont permis d'obtenir des conditions favorables tant au niveau des prix que des vedettes présentes.

Quelle patinoire est intéressée pour 1995 ?

10. Cours de Maîtres de Glace 1995

Gino Croci nous informe que le prochain cours de maîtres de glace aura lieu à Schaffhouse les 24 et 25 août 1995.

Ce cours sera organisé conjointement avec la S.P.A.S. - au niveau de l'ambiance - mais en langue française pour les romands.

Dates à agender immédiatement, des informations vous parviendront ultérieurement.

11. Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique

La parole est donnée à Monsieur Stucki qui présente la dernière version d' »Agenda sport » incluant la réservation et la facturation.

Une documentation spécifique est distribuée aux participants. L'avenir appartient à l'informatique. Renseignez-vous auprès des patinoires romandes qui utilisent déjà ce programme ou contactez directement Monsieur Stucki pour une démonstration chez vous.

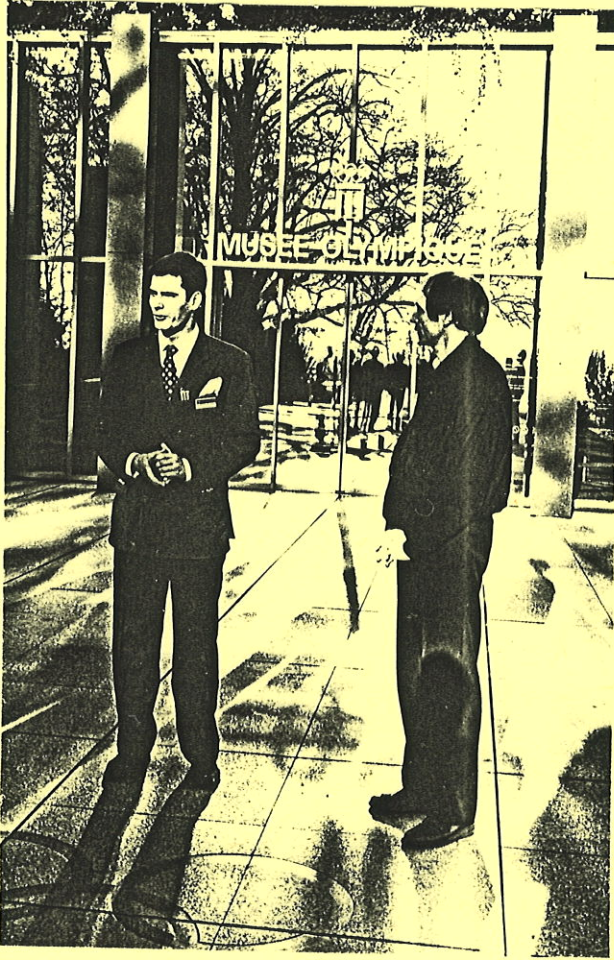
12. Divers

Eric Jean-Mairet souhaite recevoir la liste des prix courants en vigueur dans les buvettes et restaurants des patinoires ? Quelle est la politique des prix ? Vos envois : Pierre Gueissaz, Prilly.

La visite du Musée Olympique a permis, pour la plupart des participants, de découvrir un site superbe et intéressant, qui donne le goût de revenir en famille ou avec des amis. Votre Comité a envoyé une lettre de remerciements au Musée Olympique qui nous a offert gracieusement les entrées et la visite guidée.

Lausanne-Malley, décembre 1994

Le rapporteur : Pierre Gueissaz



RENCONTRE DES PATINOIRES ARTIFICIELLES SUISSES
(SPAS) ET L'OFIAMT

OFIAMT: Messieurs Peter et Funk

SPAS : Messieurs Lohrer, Spengler, Gueissaz et Croci

THEME: Reconnaissance du métier de Maître de Glace.

- Règlement des gardes-bains à prendre comme exemple.
 - Règlement de l'OFIAMT à prendre comme exemple.
1. Mettre en place un groupe de travail qui détermine les étapes, qui prépare un règlement selon les exemples reçus.
 2. Faire accepter l'idée et le règlement en Assemblée Générale du mois de juin 1995.
Objet: Titre d'un Maître de Glace avec formation appropriée.
 3. Mettre en place un groupe de travail qui affine le règlement et qui l'envoie ensuite à l'OFIAMT pour examen.
 4. Organiser un cours pilote avec examen, afin de tester dans la pratique le règlement établi.
 5. Après l'acceptation du règlement par l'OFIAMT, celui-ci doit être soumis au Conseil Fédéral.

Au départ, le règlement doit être fait assez large de façon à ce que l'on puisse y ajouter des détails ou des changements après l'expérience de l'examen pilote.

L'OFIAMT ne voit pas d'inconvénients à ce que les employeurs fassent les démarches pour fonder une association des Maîtres de Glace en tant qu'employés . L'OFIAMT est donc très positive et très ouverte à cette initiative.

- Les frais d'examens sont couverts par 15% de subventions de la part de l'état.
- La formation, les documents et l'exécution des examens sont à la charge de la SPAS.

RESUME: Lors d'une prochaine rencontre, Messieurs Gueissaz et Croci doivent donc mettre sur pied un groupe de travail afin de préparer lesdits règlements. Délai: juin 1995

Au nom de votre Comité

Gino Croci et Pierre Gueissaz

Patins d'amour pour la patinoire

Déficit oblige, Lausanne veut supprimer la glace au Vélodrome. Mobilisation générale contre cette mesure douloureuse

Vaud
Denis Pittet

Parmi les mesures budgétaires annoncées par la Ville de Lausanne figure, dès l'automne 95, la non-réouverture de la patinoire du Vélodrome. Economies: grosso modo 150 000 francs. Une paille par rapport au trou prévu de 62,5 millions. Depuis l'annonce de cette mesure, émotion et colère vont en grandissant. La patinoire du Vélodrome, pour les Lausannois, c'est d'abord une institution. Ensuite, ce sont des milliers d'utilisateurs qui seraient privés de l'une des cinq

surfaces de glace disponibles à Lausanne: trois à Malley, une à Montchoisi et celle, précisément, du Vélodrome.

Surface bien utilisée

Le Star Lausanne hockey-club est l'utilisateur principal de la glace. Près de 250 gosses, âgés de 5 à 20 ans, y font leurs premières armes en hockey. Le Vélodrome, c'est aussi un total de 10 000 écoliers qui vont y glisser dans le cadre des après-midi sportifs. C'est enfin une kyrielle de clubs corporatifs qui utilisent cette surface de glace.

Bref, la lutte pour la survie

s'organise, centralisée par le Star Lausanne. Mercredi soir, une assemblée a réuni tous les utilisateurs. Ces derniers vont écrire individuellement à la Municipalité pour lui demander ce qu'elle a prévu pour leur avenir. Un dossier sera adressé aux conseillers communaux, dans le but de les informer au maximum des conséquences d'une suppression de la patinoire. C'est en effet le 13 décembre prochain que le Légitif lausannois se prononcera sur le budget en général et sur cette proposition de la Municipalité en particulier.

●●● LIRE EN PAGE 2

Parole à la défense

Jean-Claude Rosset, municipal directeur de police et des sports s'exprime sur le sujet: «La Municipalité a pris beaucoup de mesures douloureuses dans le cadre de ce budget 95. Effectivement, celle liée à la patinoire du Vélodrome est plus cruelle que d'autres. Nous nous attendions à une levée de boucliers, mais, c'est vrai,

pas aussi forte. En tout cas, la Municipalité entend très fort les réclamations. Les solutions de rechange? Des problèmes vont surgir, c'est évident. Nous devons mieux définir les occupations prioritaires en cas de nouvelle répartition sur les surfaces de glace subsistant dans la région»

D. P.



Salut les « Maîtres de Glace »

Arrivé à la mi-saison, j'espère que tout le monde est « maître » de la situation. Comme vous le constaterez, j'ai mis « maître de glace » entre guillemets.

En effet, depuis que j'ai entendu ce terme, cela m'a toujours fait quelque peu sourire. Peut-être, est-ce trop pompeux pour moi. En dehors d'un avocat (pas le fruit) que l'on appelle maître, ou plus terre à terre, le double-mètre, je ne pensais pas que l'on puisse nous appeler aussi maître. Notez qu'il vaut mieux avoir à faire au second qu'au premier. Moins on a d'histoire, plus on est maître !

*Maître de quoi ?
Là est la question ?*

Alors, pendant les vacances, j'ai pris un peu de temps (pas beaucoup cà trouble la digestion...) pour me poser quelques questions. Eh bien, j'ai vite arrêté, car j'en ai plus que de réponses. Aussi ces questions ajoutées aux vôtres pourraient faire l'objet d'une première rencontre pour une association des « maîtres de glace », déjà mentionnée dans le dernier Pati-Info.

Quand pensez-vous ? Je suis sûr que cela pourrait être fort intéressant. Bon, j'arrête de parler, sinon cela va faire un « mètre » d'écriture !

Je vous souhaite à tous une excellente fin de saison, de bonnes fêtes de Noël, ainsi qu'une heureuse année pleine de promesses et de santé.

Amicalement

Roland Briand

LE PATI-INFOS VOUS PROPOSE UNE
NOUVELLE RUBRIQUE
" LA BONNE COMBINE "

NOUS SOMMES TOUS CONFRONTES A DES BUDGETS
DE FONCTIONNEMENT DES PLUS SERRES TANDIS
QUE LES PRIX DE NOS FOURNISSEURS AUGMENTENT
D'ANNEE EN ANNEE.

VOUS CONNAISSEZ DES FOURNISSEURS OU ENCORE
MIEUX DIRECTEMENT DES FABRICANTS PRATIQUANT
DES PRIX SUPER-AVANTAGEUX.

VOUS ACHETEZ DES PRODUITS SENSAS.

LA BONNE COMBINE QUOI !

ALORS N'HESITEZ PAS, PRENEZ UNE FEUILLE DE
PAPIER ET ECRIVEZ-NOUS AFIN D'EN FAIRE PRO-
FITER LES MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION.

A D R E S S E S U T I L E S :

Pour ROLBA 500

**Art. No. W-0800.2051 Brosse latérale circulaire
prix: Fr. 50.80/pièce
(Rolba Fr. 96.--)**

Pour ROLBA ELECTRIQUE

**Art. No. E-0100.6261 Brosse latérale
prix Fr. 193.50/pièce
(Rolba Fr. 264.--)**

**Délai : 3 semaines dès la commande
port et ichta (TVA) exclus**

**Adresse : A + B Bürsten Technik AG
9620 Lichtensteig**

Tél. (074) 72929

Fax (074) 72229

PREMIÈRES LIGNES

Fribourg

Patinoires à gogo

Après Saint-Léonard, Marly et Charmey, Givisiez projette de construire la sienne, dans une halle existante

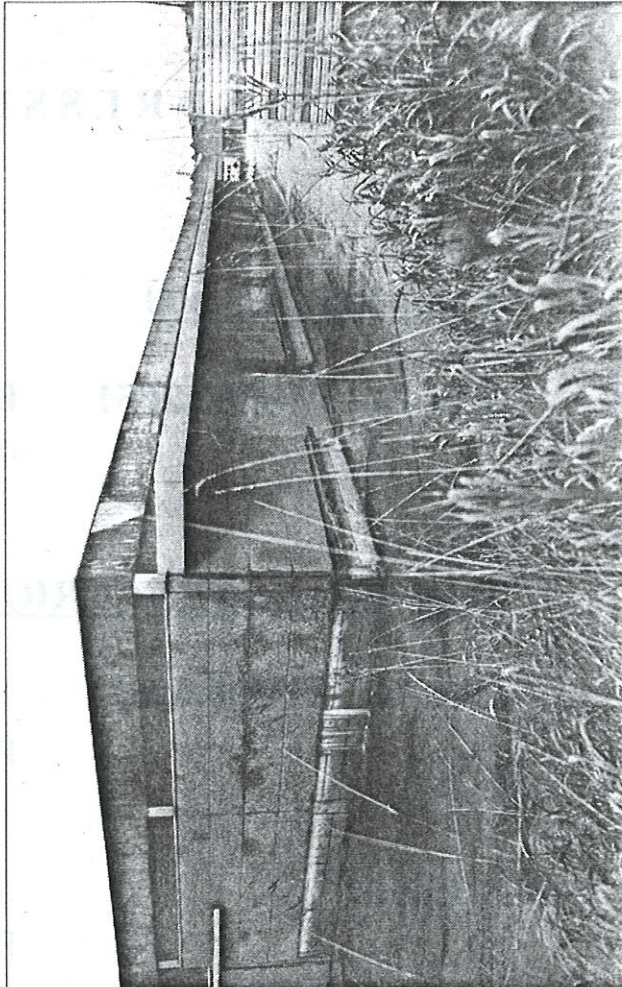
Fribourg
Nicolas Ruetsche

Longtemps, il n'y eut que la patinoire communale de Saint-Léonard, à Fribourg, pour accueillir les sports de glace. Depuis bientôt un mois, Marly a la sienne, construite par un promoteur privé. Ce week-end, Charmey a ouvert sa patinoire, non couverte. Dans un an, Givisiez, commune de la périphérie de la capitale, en inaugurera une de plus. Elle sera patronnée par Slava Bykov et Andrei Khomutov, les hockeyeurs russes du HC Gottéron.

GG Sport, la société promotrice, compte sur des subventions de l'Etat et des communes concernées pour réaliser le projet de patinoire à Givisiez. Elle ne sera pas construite de toutes pièces, annonce Radio-Fribourg. La société promotrice et son principal anima-

teur, l'architecte Jean-Denis Collaud, cherchent plutôt à louer la halle Giasson, vendue il y a dix ans aux Chemins de fer fribourgeois (CFM), qui n'en ont pas un usage direct. Pour éviter un trop gros investissement, le promoteur ne veut pas acquérir mais louer l'immeuble, pour y construire une surface de glace de dimensions réglementaires et des gradins pour 1375 spectateurs, dont la moitié pourront s'asseoir.

Le conseiller d'Etat Michel Pittet, chef de l'Economie publique, et Hubert Lauper, préfet de la Sarine, ont promis leur soutien au projet de patinoire à Givisiez. Si l'Etat (un quart) et les communes garantissent une participation au financement, les travaux pourraient débuter au printemps prochain et la surface de glace mise à disposition des clubs et du public en automne 1995.



Les promoteurs de la patinoire cherchent à louer la halle Giasson. Freenews

La patinoire artificielle de l'Ancien-Stand, à Sion

La première patinoire artificielle

La patinoire de plein air de Sion, dite "artificielle" en raison de la fabrication artificielle de la glace, a été construite dans les années cinquante, en 1955 pour être plus précis. S'il est des investissements rentables, celui-là en est donc bien un: quarante ans de bons et fidèles services, ça compte beaucoup.

Depuis ce temps-là, elle a en effet fonctionné sans relâche, tous les hivers, permettant aux Sédunois les joies des sports de glace. Elle a vu glisser sur son aire les enfants des écoles de la ville, elle s'est offerte au curling, au patinage artistique, au patinage populaire libre. Elle a connu les grandes heures de gloire du Hockey Club Sion, qui évolua même jusqu'en ligue nationale B, dans les années soixante.

Mais, après l'enthousiasme du début, après le rythme de croisière plus tranquille des années de maturité, et, surtout, après le léger déclin des sports de glace en terre sédunoise - lesquels n'ont de loin pas augmenté proportionnellement à la croissance de la population - l'on avait l'impression qu'il fallait faire quelque chose, qu'une revitalisation s'avérait nécessaire, voire même qu'une extension s'imposait. Car de nouvelles surfaces et aussi une saison plus longue grâce à une aire de glace couverte constitueraient une offre beaucoup plus attractive et partant revitalisante.

Le concours

Dans l'euphorie des années de haute conjoncture, un concours était alors lancé, en 1987, pour la création d'une grande halle dite "patinoire couverte", ainsi que l'aménagement d'une surface de glace de plein air, le tout avec un restaurant et une halle de curling. Il s'agissait, en une première phase, d'un concours d'idées devant déboucher, en une seconde, sur une commande de quatre avant-projets, et ce, provisoirement, pour la seule halle de glace. Château en Espagne ou réalité? L'avenir le dira. Toujours est-il que l'actualité économique étant ce qu'elle est, ce vaste projet a dû être, si ce n'est abandonné, du moins fortement retardé... affaire donc à suivre.

La vétusté des installations

Et pendant ce temps-là, la "vieille" patinoire a poursuivi son office tant bien que mal. Plutôt mal, pourrait-on avouer en regard de l'obsolescence certaine des maigres locaux de vestiaire, de la buvette et, surtout, du système de fabrication de la glace. Car, depuis quelques années, celui-ci donnait de sérieux signes de fatigue et les risques de voir se rompre les conduites d'ammoniaque rouillées devenaient de plus en plus grands. Il fallait donc agir.

La décision municipale

Dans sa séance d'examen du budget du 14 octobre 1993, le Conseil municipal décidait d'entreprendre les travaux indispensables de maintenance de l'installation existante, en confirmant le budget restreint proposé par le service de l'édilité de la Ville. Il n'était en effet plus question d'envisager une réalisation, même de faible importance, il ne s'agissait en réalité que de réparer l'installation en place et de compléter l'offre en locaux en plaçant trois petits pavillons préfabriqués pour abriter des vestiaires et l'indispensable local technique.

L'enveloppe budgétaire ne devait pas dépasser Fr. 1'600'000.- montant auquel s'ajoutait cependant une somme de Fr. 200'000.- pour un programme d'occupation des chômeurs.

L'entreprise des travaux

Selon la décision municipale, les travaux étaient menés par le service municipal de l'édilité, parce que l'attribution d'un mandat d'architecte ne s'avérait pas possible, compte tenu de la spécificité trop administrative de ce chantier: il fallait en effet jongler avec le programme d'occupation des six chômeurs et les interventions des entreprises. Les chômeurs, appelés également pour d'autres tâches municipales, ne pouvaient pas toujours être présents sur ce chantier. La coordination avec des programmes et des opérations engagés par d'autres services de la Municipalité devenait très intense et ne pouvait dès lors être assurée que de manière interne.

Par ailleurs, la mission essentielle n'était pas une tâche de création mais de simple maintenance et d'entretien d'installations municipales, tâche qui est tout à fait normalement dévolue au service de l'édilité et assumée par lui.

Enfin, les délais étaient particulièrement serrés, puisqu'il fallait réaliser l'opération dans l'entre-saison, c'est-à-dire entre la fin de l'exploitation printanière et le début de la mise en route automnale.

Le chantier a débuté, le 11 avril 1994.

La fabrication de la glace commençait, conformément au planning des travaux, le 4 octobre 1994. Il a cependant fallu attendre un peu plus longtemps que prévu pour l'utilisation de celle-ci à cause des conditions climatiques: il faisait en effet trop chaud, plus de 25°C sur la surface de la patinoire au soleil, très agréable en ce début d'octobre mais trop ardent encore pour la cause. Finalement, la mise à disposition a eu lieu, le 15 octobre 1994.

Les autres travaux de finition des vestiaires et des gradins s'achevaient pour la fin du mois.

L'intervention en question

Sans entrer dans trop de détails techniques, relevons ici les éléments essentiels sur lesquels les travaux ont porté.

Une nouvelle dalle équipée de la tuyauterie nécessaire à la fabrication de la glace a été coulée par-dessus la structure en place, en remettant le tout à niveau par des surcharges de béton. Car l'ancienne installation accusait un dévers assez prononcé.

La production de froid s'effectue toujours à partir de l'installation revue et corrigée, il y a une quinzaine d'années.

L'aire de jeu correspond à la norme standard de 60 x 30 m. avec l'équipement correspondant en bandes, filets de protection, bancs des joueurs, tableaux de chronométrage etc. Seul le côté nord reçoit des gradins pour une capacité d'environ quatre cents personnes.

Trois pavillons préfabriqués ont été installés, du côté sud, abritant un local technique et le garage pour la machine à glace, ainsi que quatre locaux de vestiaires. Sur le côté nord, la buvette et les locaux en place sont maintenus dans leur configuration actuelle.

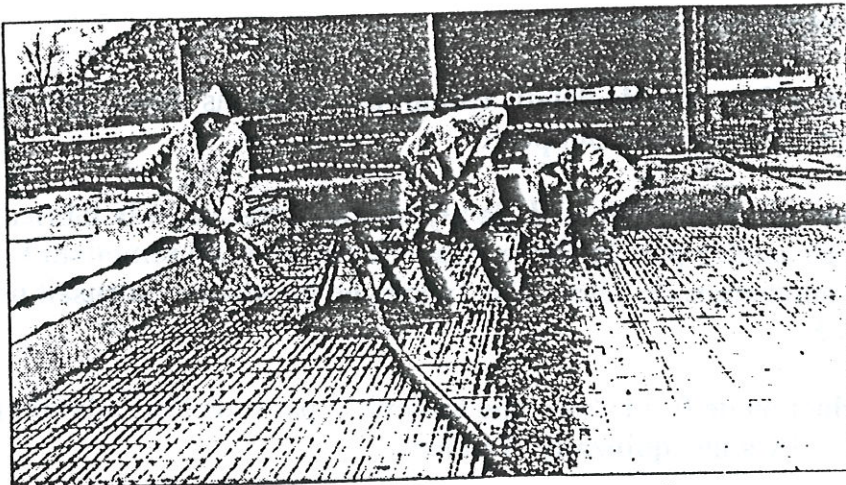
Le résultat obtenu

Le résultat obtenu donne entière satisfaction. Le Sédunois ont retrouvé une surface de patinage en plein air, complétée par des locaux de vestiaire. L'année 1995 verra encore la réfection des autres locaux situés dans le bâtiment existant de la buvette, de façon à constituer une offre en vestiaires et locaux annexes aussi large que possible.

Mais le tout reste évidemment bien modeste par rapport aux ambitions des clubs sportifs ou des "fans de sports de glace" en général, qui ont tous rêvé, à un moment donné, d'un palais de glace.

La population sédunoise concernée, selon certaines interviews, se plaît cependant à pouvoir patiner en plein air plutôt que dans une halle fermée.

L'exercice du sport de glace populaire peut ainsi se faire de façon douce et agréable en ville, en posant à nouveau la question de la localisation du sport plus professionnel et industriel dans une zone plus adéquate.



Un système de béton poreux pour une patinoire unique en Suisse J.-R. Seydoux

60 x 30 MÈTRES DE GLACE À CHARMEY

Patinoire pour le district

Les travaux vont bon train, sur le chantier de la patinoire fixe de Charmey, qui sera officiellement inaugurée le 18 novembre. Patineurs et hockeyeurs pourraient même donner les premiers coups de lame une semaine avant. Ce sera le terme de deux mois et demi de travaux, d'un coût de 1,7 million, pour un système unique en Suisse: la patinoire est à la fois fixe et saisonnière, offrant place à la pratique du tennis durant la bonne saison.

La station charmeysanne a derrière elle quatre ans d'expérience de patinoire démontable. C'est la même entreprise générale, la maison Glassey SA de Martigny, qui a été mandatée pour la patinoire fixe: 60 x 30 m de glace pour une surface totale de 2275 m². La pratique des deux sports saisonniers (patinage et tennis) a postulé un système inédit de béton poreux, qui permet à la fois l'isolation pour le froid et la perméabilité de l'eau en été.

La construction du bâtiment, des vestiaires et dépôts a été confiée à des entreprises de la vallée de la Jagne. Quant au coût de 1,7 million de francs, il est assumé à 80% par la commune

de Charmey, le solde incombant aux communes partenaires de Crésuz, Bellegarde, Cerniat et Châtel-sur-Montsalvens.

Hockeyeurs, public, écoles

Pour le directeur de l'Office du tourisme charmeysan, Jean-Pierre Repond, la patinoire, ouverte de début novembre à mi-mars, va créer le «pont» avec la saison de ski. Le conseiller communal Jean-Pierre Thürler ajoute qu'un contrat a été passé avec le Hockey-Club de Bulle-La Gruyère, pour une occupation de quelque 300 heures sur la saison (matches et entraînements). On a veillé à ne pas nuire à l'horaire d'ouverture au public: 30 heures environ par semaine, notamment le samedi (de 13 h. à 22 h.) et le dimanche (9 h. 30 à 11 h. et 13 h. à 19 h). Une planification est à l'étude pour les écoliers, à la suite de contacts pris avec les commissions scolaires des trois districts du sud du canton.

Dans l'immédiat, une fois achevée la pose des rembarbes, l'inauguration est pour le 18 novembre. Une fête aura lieu le samedi 17 décembre, avec des animations sur glace et un match de gala Martigny-Gottéron. P.G.

POTINS - PATINS

21 représentants des patinoires romandes ont participé à la séance de l'A.P.A.R. du 7 décembre, à Lausanne. Bravo pour votre implication et pour votre temps accordé à notre Association.

Daniel Piller et Gaston Pelletier, nos anciens champions de hockey sur glace sont rentrés immédiatement après le repas de midi. Ils tiennent probablement la forme « olympique » et font preuve d'une attitude exemplaire.

Eric Jean-Mairet est, paraît-il, un supporter bruyant et ses commentaires ne plaisent pas toujours à tout le monde. Si vous le voyez arriver avec un porte-voix, méfiez-vous !
Pour plus d'informations, se renseigner auprès du H.C. Le Locle...

Mais l'idée du porte-voix pour se faire entendre par la L.S.H.G. n'est peut-être pas une mauvaise idée ? A méditer durant la « trêve » des fêtes de fin d'année.

Si nos collègues - journalistes en région ne prennent pas encore la plume, ils deviennent des spécialistes des ciseaux. Les articles de journaux en provenance de Lausanne, Fribourg, Meyrin, Charmey, Vissoie témoignent d'une grande activité dans ces patinoires...

Notre ami Jean-Claude Vuilleumier nous a fait parvenir un article intéressant sur les patinoires dévoreuses d'énergie à découvrir avec intérêt dans votre Pati-Info.

Eric Jean-Mairet lutte avec acharnement contre la consommation d'alcool dans les vestiaires de sa patinoire. D'un autre côté, il demande la liste des prix pratiqués dans les patinoires romandes. On se réjouit de connaître le prix des consommations des vestiaires des Ponts-de-Martel !!! Santé Eric, sans rancune !

Constat de notre dernière rencontre : Trop sérieux, journée trop structurée, manque d'humour, aucune anecdote drôle à communiquer, à insérer dans notre Pati-Info. Pourtant Jean-René Schupbach était parmi nous. Pas toujours drôle d'être patron ! N'est-ce pas Jean-René !

« *PATINS - POTINS* »



Tél. 029/7 19 41

PATINOIRE

ouverte
de novembre à mars



HORAIRE PUBLIC

- lundi fermeture hebdomadaire
- mardi de 14.00 h. à 17.00 h. / de 20.30 h. à 22.00 h.
- mercredi de 14.00 h. à 17.00 h.
- jeudi de 14.00 h. à 17.00 h. / de 20.30 h. à 22.00 h.
- vendredi de 14.00 h. à 17.00 h. / de 20.30 h. à 22.00 h (excepté un vendredi sur deux réservé au Match)
- samedi de 13.00 h. à 22.00 h.
- dimanche de 09.30 h. à 11.00 h. / de 13.00 h. à 19.00 h.

NB : pour le hockey libre, prière de se conformer aux heures réservées le dimanche soir

** Durant les fêtes de fin d'année - période de carnaval : un horaire spécial sera établi **

ECOLES - GROUPES = sur réservation préalable

- du mardi au vendredi de 8.30 h. à 11.30 h. / 13.30 h. à 17.00 h.

TARIF 94/95

T.V.A. comprise	ADULTE	ENFANT	LOC. PATINS
- individuel	6.-	3.50	4.-
- indigène + séjour	4.50	2.50	4.-
- 10 entrées	50.-	30.-	4.-
- 10 entrées "indigène"	40.-	20.-	4.-
- abonnement de saison	180.-	120.-	
- abonnement "indigène"	130.-	90.-	
- abonnement location patins			10x 30.-

GROUPE	ADULTES	ETUDIANTS	ENFANTS	ECOLE DE LA GRUYERE
dès 15 pers	4.50	3.50	3.-	2.50
- location patin	3.-	3.-	2.50	2.50

- location surface de glace de 1 à 20 H 120.- / de 21 à 50 H 110.- / dès 51 H 100.-

N.B. pour les groupes sur réservation / Location surface en dehors horaire public

Les patinoires dévoreuses d'énergie



– « *Quand je patine, je dépense mon énergie – la première fois, vive les courbatures ! Mais la patinoire, elle, est-elle une grosse mangeuse d'énergie ?*»

Pas de panique ! C'est une question à tiroirs, pour vous faire cogiter et vous donner matière à réfléchir sur les conséquences de vos actes quotidiens, vos sports ou vos loisirs, en rapport avec leur dépense en énergie.

*En cinq mots :
une prise de conscience énergétique.
Rien que ça !*

La Société des Patinoires Artificielles Suisses et le Fonds National de la Recherche énergétique se sont posé la question. Des ingénieurs ont fait des analyses pour 25 patinoires artificielles sur la bonne centaine d'installations répertoriée en Suisse (5 dans le canton de Neuchâtel). Idée de voir à combien

revient la surface de glace et la consommation annuelle d'énergie. Découvrir peut-être un manque dans les installations techniques, étudier l'alliance du froid nécessaire à la patinoire et du chaud: il faut chauffer les autres locaux (guichet des billets, restaurant, vestiaires, sanitaires, bureaux administratifs, local technique, ...).

(suite page 30)

Les Ponts-de-Martel, une des patinoires les plus sobres de Suisse

Pour une patinoire, le soleil n'est pas un ami. Mais lorsqu'elle a un plafond spécialement isolé pour se protéger de ses rayons, avec des parties translucides sur le toit pour l'agrément d'un éclairage naturel, voilà une excellente astuce.

De grandes portes coulissantes s'ouvrent sur la vallée. Vous patinez en admirant le paysage, c'est agréable. L'air froid entre – car au fond d'une vallée l'ambiance intérieure se réchauffe plus vite que celle de l'extérieur – et aide la glace à garder toute sa fraîcheur. Chic, c'est une économie d'énergie.

Sur le plan purement technique ? Équipement de compresseurs traditionnels, achetés d'occasion, fonctionnant parfaitement. Idée novatrice: un étang, créé à cette occasion, sert de source de refroidissement.

Ainsi, la température de condensation est plus basse qu'avec une tour de refroidissement. D'où une substantielle économie d'électricité et d'eau, puisqu'on récupère aussi les eaux pluviales.

Enfin, citons la récupération de la chaleur sur le circuit de ventilation, sur les «désurchauffeurs», les compresseurs et les fumées de la chaudière à mazout. C'est ainsi qu'est réalisé un système fort efficace, autoproduisant son eau chaude et récoltant une bonne partie de son eau froide.

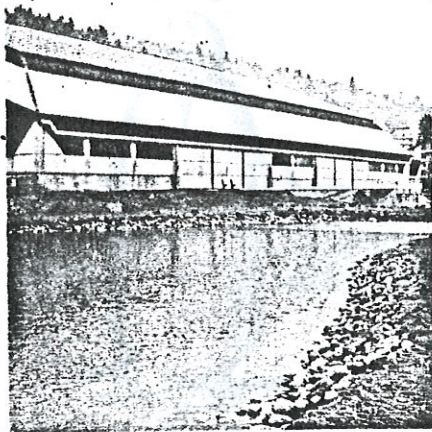
Les Ponts-de-Martel: un système énergétique performant, bien intégré dans son site. Un exemple à suivre !

(Architectes Choffat & Beiner; ingénieur énergétique B. Mathey)



Les patinoires, dévoreuses d'énergie?

(suite de l'article page 29)



La patinoire des Ponts-de-Martel avec son étang de refroidissement.

La partie translucide de la toiture assure un éclairage naturel qui permet de patiner plus longtemps sans projecteurs.

Comparaisons souvent difficiles. Il y a une grande différence entre patinoires de plaines et patinoires de stations de montagne (altitude plus élevée, température plus fraîche par conséquent). La durée d'exploitation annuelle et la température extérieure jouant un rôle prépondérant durant les mois plus chauds. Le simple bon sens se vérifie: la température de la glace, ainsi que le nombre de passages quotidiens de la surfaceuse influencent fortement la consommation d'électricité et d'eau.

La conclusion très générale, c'est que l'indice énergétique d'une patinoire artificielle de 1 800 m² de glace, tout en étant très variable, correspond globalement au chauffage d'un immeuble de 20 appartements (1 800 m² de plancher chauffé ou un volume de 5 000 m³).

— Je préfère aller patiner sur un lac gelé et j'utilise ma voiture pour m'y rendre avec ma petite famille. Une idée fausse, si l'on se place sur le plan "consommation d'énergie": il y a une dépense énergétique 3 ou 4 fois plus élevée que d'aller à la patinoire artificielle près de chez vous. Vous commencez à comprendre le pourquoi de cette "prise de conscience énergétique"? ■

L'Énergie

La vallée de Joux s'apprête à agrandir son Centre sportif

L'aménagement de courts de tennis et d'une piste d'athlétisme passe par une augmentation du capital-actions. Les communes sont sollicitées.

Le Centre sportif de La Raisse-Armand au Sentier «est devenu ce lieu de rencontre des habitants tant souhaité», se réjouit Georges Piquet, syndic du Chenit président du conseil d'administration. Le centre favorise une collaboration régionale vitale pour la Vallée de Joux.

Directeur de l'Association pour le développement des activités sportives de la Vallée, François Parvex rappelle que le Centre sportif était «le» projet central de son programme de développement régional. Et le fait que la po-

lution ait souscrit pour plus de 1 million au capital social est la preuve de sa volonté de disposer d'un tel complexe.

Un autre élément significatif est fourni par Renaud Locca, directeur du centre: «Abstraction faite du service de la dette, le centre équilibre déjà ses comptes.» Affirmer que la grande majorité des Communes se félicite de cette réalisation n'est pas travestir la réalité.

Le coût du centre s'est élevé à 26 180 000 francs auxquels il faudra ajouter 2 100 000 francs, coût présumé des nouveaux aménage-

ments qui vont être réalisés: courts de tennis et place d'athlétisme.

Si la construction des courts n'a pas été intégrée au projet initial, en 1987, c'est parce que les trois courts existants, propriété du Tennis-Club Vallée de Joux, étaient en core en bon état. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Et dès l'instant où il faut les refaire complètement, autant les rapprocher du Centre sportif. Ce qui permettra, par ailleurs, de libérer une parcelle constructible tout en trouvant une affectation à des terrains peu at-

tractifs pour l'industrie. Il est prévu d'aménager quatre courts éclairés (dont deux pourront être couverts), mur d'entraînement, club-house avec vestiaires. Ces installations jouxtent une place d'athlétisme pour la pratique des sauts (hauteur et longueur), du lancer du poids, du sprint court et de jeux: basket, mimibasket, badminton, handball.

L'investissement comprend l'achat du terrain que le village du Sentier a accepté de vendre à la commune du Chenit. Ce terrain sera mis à disposition du Centre

G. H. □

Nouvelliste Le samedi 6 novembre 1993

Patinoire écologique

Hier soir s'est disputé le premier match de hockey sur la nouvelle surface de Vissoie.

VISSOIE. - Construite en un mois, cette nouvelle patinoire écologique a pu être montée en ce temps record grâce au bénévolat du hockey-club local.

Constituée de plus de vingt kilomètres de tuyaux et d'une machine à glace de 500 kW alimentée par les Services Industriels de Sierre, elle est sans risque pour l'environnement et refroidie à l'air. Le principe utilisé correspond au système des patinoires de Charmey et de Zermatt; les huit tonnes d'ammoniac utilisées habituellement ailleurs en Suisse sont remplacées par 9000 litres d'eau glycolée sans risque pour les personnes, les animaux et la nature.

Le système de refroidissement nécessitera encore quelques mises au point, mais par la suite, il fonctionnera de manière complètement automatique; la patinoire pourra même être gérée à distance par un ordinateur.

La tubulure en acier qui recouvre la surface donnera aux responsables du club l'assurance d'une garantie à long terme pour les jeunes futurs hockeyeurs du lieu. (dac)



LA PATINOIRE DE VISSOIE

DIE EISBAHN VON VISSOIE

UNE PATINOIRE
ÉCOLOGIQUE
DANS UN SITE
MERVEILLEUX
POUR ANIMER
LES AMIS DU
PATIN DE TOUT

LE VAL
D'ANNIVIERS

AN EINEIM
WUNDERSCHONEN
ORT GELEGENE,
UMWELTBEDINGTE
EISBAHN.
ZUM GROSSEN
VERGNUEGEN
DER EISSPORTFREUNDE
DES GANZEN
ANNIVIERS-TALS



Les patineurs s'éclatent

Les patineurs du village au village Tel pourrait être le slogan emprunté à une célèbre banque coopérative.

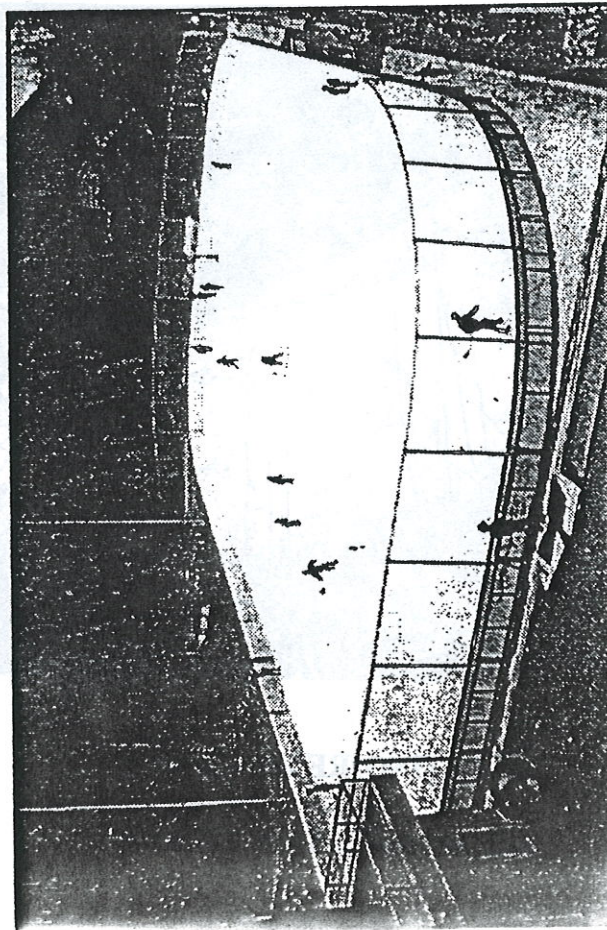
VISSOIE. - Les hivers capri-

cieux et doux de ces dernières saisons empêchaient les patineurs de pratiquer leur sport favori et aux équipes de hockey de s'entraîner. En effet, il n'était plus possible de compter sur la nature pour geler la

surface naturelle. Grâce à l'initiative de fanatiques des sports de glace et à l'appui des autorités politiques, Vissoie offre depuis le début de l'hiver et cela à toute la vallée une patinoire artificielle, construite dès l'automne sur les courts de tennis. Le système mis en place a déjà fait ses preuves sur les patinoires de Charmey et Zermatt. La glace est fabriquée grâce à un compresseur automatique qui fait circuler de l'eau glucoside à l'intérieur de dix-huit kilomètres de tubes disposés en serpentins. Ce procédé présente deux avantages: il est écologique et n'utilise pas d'ammoniaque. La société sportive de Vissoie, gestionnaire de la surface, a dressé un calendrier d'utilisation afin que chacun y trouve son compte. Cependant, la priorité est donnée aux équipes locales de hockey. Celles-ci n'auront plus à s'entraîner comme par le passé sur les patinoires de Sierre, Loèche-les-Bains

ou Nendaz. Elles réduiront ainsi leurs frais de déplacement.

La fièvre du hockey enflamme tous les jeunes de la vallée et de nouvelles équipes ont été formées. Curlers, ferments sportifs, la patinoire de Vissoie est gratuite. Prenez le temps d'un tour de piste. Cette réalisation est exemplaire de ce qu'une vallée peut offrir à moindre frais. (av/a)



La nouvelle patinoire de Vissoie.

P O R T R A I T - M I N U T E

<i>Identité</i>	Robert Duperrier
<i>Age</i>	46 ans
<i>Fonction</i>	Employé technique - Installations Sportives Commune de Meyrin
<i>Principale qualité</i>	Disponibilité
<i>Principal défaut</i>	Rouspéteur
<i>Hobby + Sport</i>	Football, la pêche, bouquiner
<i>Déteste</i>	L'injustice
<i>Plus beau rêve</i>	Gagner à la loterie...
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Relégations sportives
<i>Plat préféré</i>	Filet de boeuf « voronof »
<i>Musique préférée</i>	Beatles
<i>Lecture</i>	Bandes dessinées (Tintin, Astérix)
<i>Plus grande réalisation</i>	Avoir pu s'offrir une maison
<i>Le plus important</i>	La famille et les vacances
<i>Plus grand projet</i>	Faire le tour du monde (encore à réaliser)
<i>Meilleur souhait</i>	Avoir une patinoire couverte...

Meyrin refuse du monde

Complet! Le club attend une deuxième surface de glace

D. Neff



Gérard Coudray (administrateur 1re équipe), Jacques Zehnder (président) et Alain Cevey (directeur technique), un trio qui applique l'esprit de famille du club.

Serge Henneberg

Le hockey sur glace se porte bien à Genève. À côté de Genève-Servette et Jonction, pensionnaires des Vernets, le CP Meyrin connaît un vif succès. Au point de devoir refuser du monde. Jacques Zehnder, président, le déplore: «Que faire? Nous possédons 120 juniors et une seule surface de glace. Nous devons sélectionner les joueurs. Priorité est donnée aux enfants de Meyrin. C'est regrettable, mais incontournable. Nous espérons que la commune s'engagera pour construire une deuxième patinoire.»

Le CP Meyrin a connu un développement régulier. Fondé en 1977 avec Bernard Giroud comme premier président, il regroupe aujourd'hui huit équipes juniors et une formation en 2e ligue. «50% de l'effectif est

meyrinois», souligne Alain Cevey, directeur technique. Le club possède même un entraîneur professionnel, le Canadien Richard Pouliot. Ce dernier définit le style de jeu, qui sera ensuite appliqué par les huit équipes juniors, toutes conduites par des entraîneurs-coaches diplômés.

Bykov impressionné

La formation d'un junior coûte 1000 francs au club. La cotation des joueurs tourne autour des 300 francs. Il faut se débrouiller avec les subventions, les sponsors et la publicité pour boucler un budget qui se monte à 180 000 francs. «Ce qui compte au CP Meyrin, c'est l'esprit de famille. Et puis, notre formation est reconnue. Nous étions fiers quand nos minis A1 ont battu ceux de Gottéron et que Slava Bykov en personne est venu nous féliciter pour notre travail.»

Objectif 1re ligue

Le CP Meyrin a réalisé un superbe début de championnat (six victoires en six matches). La défaite concédée mardi face à Forward Morges (5-6) n'a pas tempéré les ardeurs des dirigeants. «Pendant deux ans, notre objectif était de participer aux finales. Nous avons échoué. Cette saison, nous vi-

sons une place dans les quatre premiers. Mais le début de championnat est meilleur que prévu. Si nous décrochons la promotion, nous l'assumerons», promet Alain Cevey. Une ascension en 1re ligue exigerait du club un effort de 100 000 francs.

S. H.

M
PATINOIRE
Y
R
MUNICIPALE
N

MEYRIN

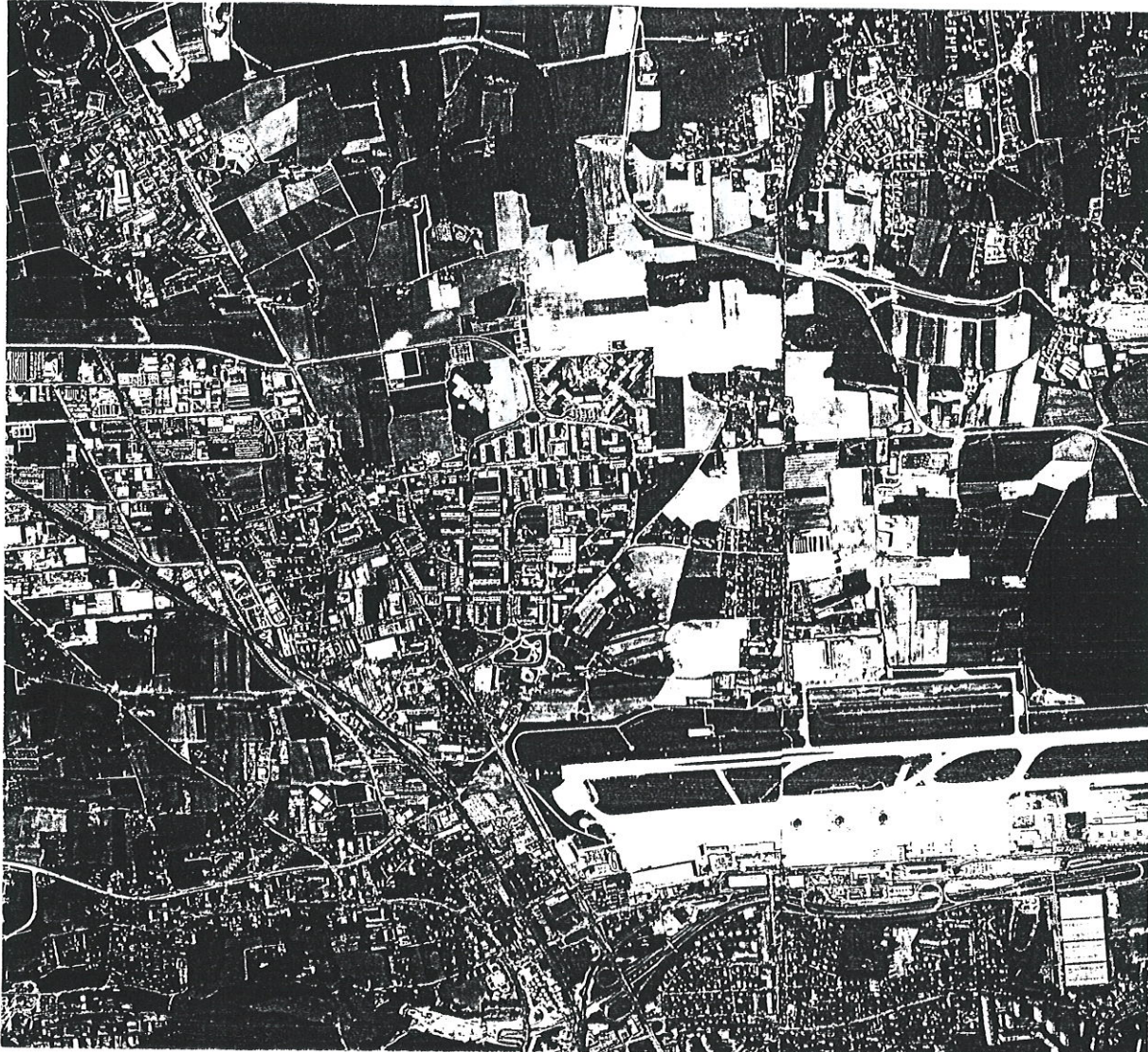
Tiens, foi d'Opale, moi la colombe, que vois-je là sous mes ailes ? Quel lieu étonnant ! Ce grand ruban gris clair qui rassemble ces drôles d'oiseaux... et là, mais oui, une fleur, si grande, si visible depuis le ciel... et ce beau bassin tout bleu... je vais aller voir un peu ces gens et leur poser quelques questions.

Ho là, bonne dame, j'ai fait un long voyage et suis attirée par votre ville, si verte pourtant...

Eh oui, blanche colombe, tu es à Meyrin, la première ville satellite de Suisse. Elle fut créée à la fin des années cinquante et regroupe 20.000 habitants avec les villages de Meyrin, Cointrin et le hameau de Mategnin. Mais vas voir le "puits soufflant"; il te "soufflera" bien des histoires et devrait pouvoir satisfaire ta curiosité.

Puits soufflant, niché au coeur du village de Meyrin, qui es-tu ? Je suis une colombe curieuse de votre région, parle-moi aussi de Meyrin...

Oh moi, puits soufflant, je parle lentement, dans un souffle bien sûr... alors approche-toi, colombe qui viens d'horizons lointains pour découvrir notre belle région. Vois-tu, Meyrin est un lieu tout à fait étonnant. On a suivi le mot du bon Courteline : "il faut bâtir les villes à la campagne". Et il fait bon vivre à Meyrin. Les gros oiseaux venus de tous les continents atterissent à l'aéroport de Cointrin qui est, pour une part, sur le territoire de notre commune. Sans même s'en douter la plupart du temps, des millions de personnes touchent chaque année le sol meyrinois.





Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin

Et ce beau bassin bleu, et cette fleur que je voyais du ciel ?

Tout près du bosquet dit le Bois-Carré, dans le cadre de verdure des anciens marais, les Meyrinois disposent depuis une douzaine d'années d'un magnifique Centre sportif. Ses éléments majeurs sont en été une piscine très agréable, et, en hiver, une patinoire qui est la seule du canton en dehors de celle de la Ville de Genève. Ces deux installations saisonnières ont un pouvoir d'attraction qui s'exerce loin au-delà des limites de notre commune. A lui seul, le Club des patineurs compte plus de 300 adhérents dans ses deux sections : hockey sur glace et patinage artistique. Durant la belle saison, la surface de la patinoire est utilisée pour la pratique du tennis, avec trois courts en dur. Quant à la piscine, il arrive que certains week-ends caniculaires l'on y enregistre 6.000 entrées en un seul jour. En fait, la plupart des sports peuvent être pratiqués à Meyrin : du football au judo, du basket au cyclisme, de l'équitation au volley-ball, bien des activités sportives sont proposées à la jeunesse meyrinoise ainsi qu'aux moins jeunes.



Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin



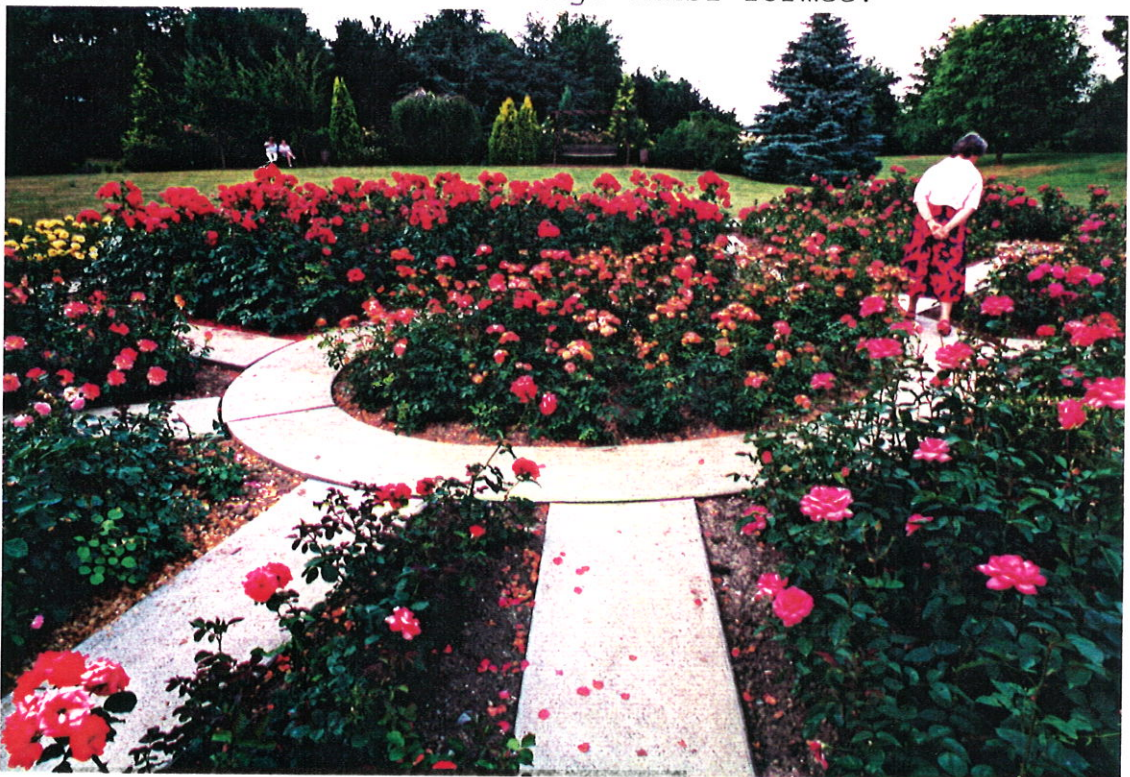
Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin

Mais que d'espaces verts dans cette ville !

Oui, c'est une caractéristique de Meyrin. La densité de construction respecte de vastes étendues non bâties entre les immeubles. Vue du ciel, Meyrin est vraiment bien une ville à la campagne ! Et puis les promenades publiques ajoutent encore de l'agrément à cet état de chose. Le Jardin alpin, par exemple, est l'un des endroits favoris des Meyrinois. Il s'agit d'un parc aménagé au début du XXe siècle par une famille. En 1960, la commune rachetait le parc et la villa sise en ces lieux, les développait pour en faire le bel ensemble que nous connaissons aujourd'hui.

Cette rose vue du ciel qu'aperçoivent également les voyageurs qui atterrissent ou partent de Cointrin ?

Ah, la roseraie... Quelle forme donner à une roseraie sinon l'image d'une rose... La tige et le réceptacle de la fleur sont représentés par des buis et la surface occupée par chaque pétale est plantée d'une variété différente. C'est le privilège des oiseaux de toutes natures que de voir du ciel l'image ainsi formée.



Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin



Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin

De petites maisons nichées dans le jardin... comme c'est curieux !

C'est l'un des charmes du Jardin alpin que de présenter bien des aspects de la culture contemporaine. La Villa du Jardin alpin propose ses expositions : peintures, sculptures, photographies, etc. Depuis dix ans maintenant, des artistes venus de Suisse et d'ailleurs ont présenté leurs oeuvres dans ce cadre idéal. Dans l'annexe, une société d'artistes et artisans amateurs de la commune tiennent une partie de leurs activités. A la fin de l'été, une grande fête champêtre réunit artisans, musiques, danses et bien d'autres choses encore.



Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin

Meyrin, c'est également une fourmilière !

Bien sûr ! Du "rectangle d'or" de Cointrin jusqu'à la zone industrielle de Meyrin-Satigny, en passant par le CERN : que de mondes se croisent et s'activent dans les domaines les plus variés !

Le CERN ?



Photo CERN

Il s'agit du Laboratoire européen pour la physique des particules. Le CERN est l'un des éléments essentiels de la notoriété internationale de Meyrin. C'est en effet sur le territoire de notre commune que se trouve le siège d'un organisme scientifique dont l'intérêt est reconnu dans le monde entier, et dont sont issus, en moins d'un quart de siècle, une demi-douzaine de "Prix Nobel". Créé en 1954, le CERN poursuit des expériences à caractère purement scientifique, à l'exclusion de toute activité à fins militaires. Il étudie le comportement des particules infiniment petites de la matière. Les résultats de ses travaux sont publiés. Aujourd'hui, ce sont de neuf à dix mille personnes qui sont occupées sur le site du CERN, toutes catégories confondues.

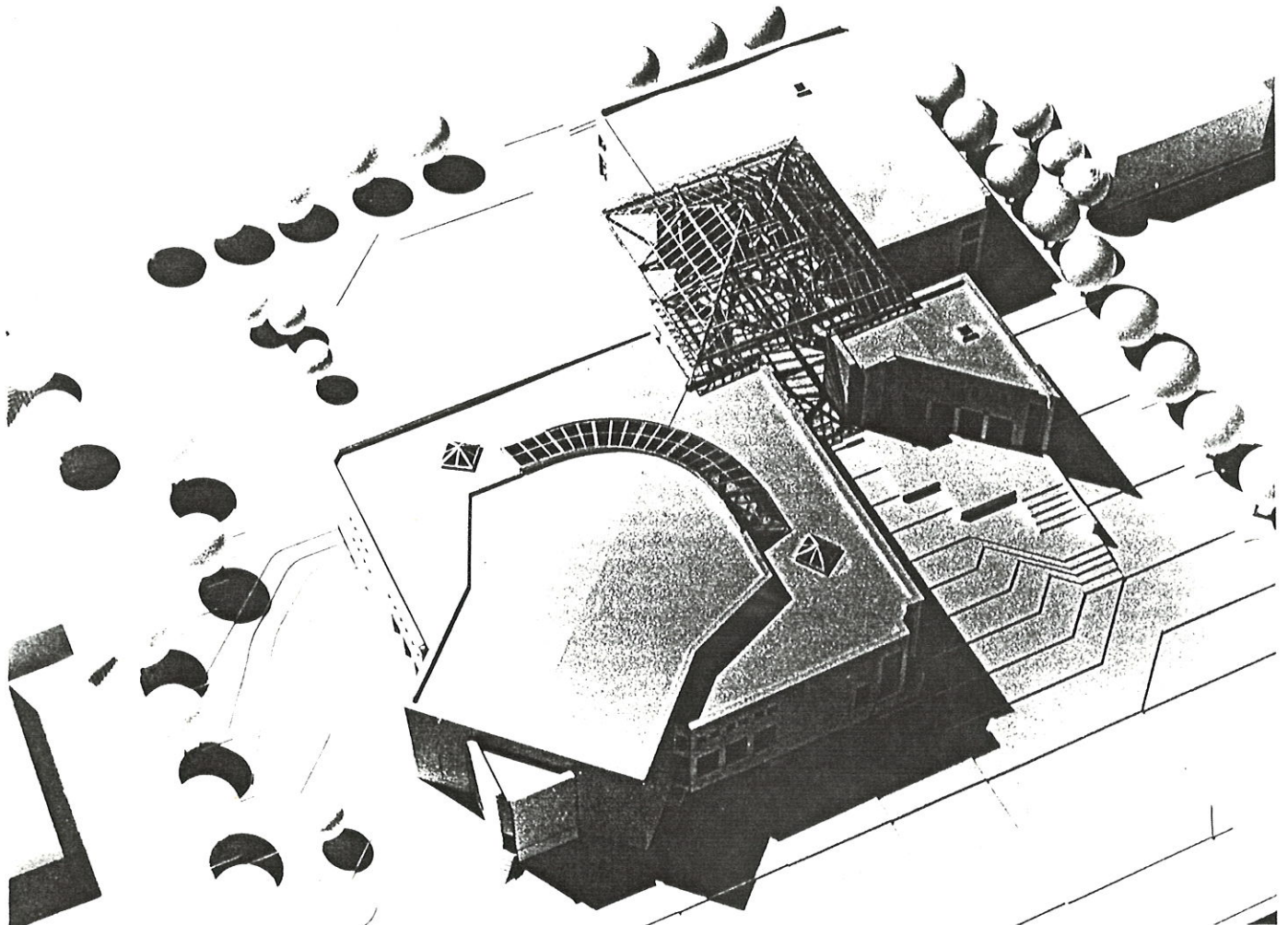
Les expériences de physique fondamentale sur des particules plus petites que le noyau de l'atome sont à la base de l'architecture universelle. Une telle exploration n'est possible que grâce à des accélérateurs déployant des énergies suffisantes pour briser les noyaux moléculaires. Ces gigantesques "collisionneurs" sont disposés dans des anneaux souterrains. Le plus récent, appelé "LEP", est un immense anneau de 27 kilomètres de circonférence qui passe sous le territoire français pour une part - jusqu'aux contreforts du Jura -, et dont le sixième de la circonférence passe sous le territoire de Meyrin.



Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin

Comme tu es savant, puits soufflant ! Mais dis-moi encore, Meyrin a des projets sans doute...

Bien sûr. Forum Meyrin, le centre culturel de notre commune ouvrira ses portes à la fin de l'été 1995. Ce beau bâtiment qui s'élève maintenant au coeur de la cité comprendra une vaste salle de spectacles d'environ 700 places, d'un espace pour les expositions, de salles des pas perdus pour les banquets et autres grandes assemblées, d'une bibliothèque municipale et d'une douzaine de salles de cours et de réunions, sans oublier un "club ados".



Foi de colombe, je comprends que l'on ait envie de faire son nid ici !

Pour terminer, parle-moi un peu de toi, puits soufflant...

Oh moi, je suis un vieux puits... pas même très sûr de mes origines... tu vois, j'ai l'aspect d'une fontaine dont le goulot est asséché. On dit que je suis relié par un long conduit à un volume souterrain certainement très important, et par conséquent sensible aux variations de la pression atmosphérique. Lorsqu'il fait beau, j'aspire l'air de l'extérieur. Par contre, lorsque j'exhale l'air de mes entrailles, cela n'annonce rien de bon...



Photographe Jacques DUPONT du C.A.P.M. de Meyrin

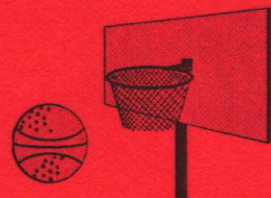
Merci, puits soufflant, de m'avoir fait un peu mieux connaître Meyrin. Mais où peut se renseigner encore le voyageur qui fait halte dans votre cité ?

La Mairie bien sûr sera de bon conseil. Tu peux également consulter le secrétariat du Cartel des sociétés communales ainsi que celui de l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin, tous ces gens-là connaissent bien leur commune.


Michel AEBISCHER



Agenda Sport



Un outil de gestion qui évolue grâce à l'expérience professionnelle des Responsables de Centres et leurs Collaborateurs qui nous font confiance

Ses nouveautés* ...

... en réservation :

- adaptation aux nouvelles imprimantes couleurs
- davantage d'informations sur les plannings
 - noms des équipes invitées
 - double vestiaires lors de matches
- personnalisation des titres des plannings
- suppression automatique des réservations périodiques
- contrôle plus flexible des disponibilités

... en facturation :

- regroupement possible sur une adresse de facturation des éléments (locations et prestations) à facturer à plusieurs clients
- tarification différenciée par type de clients
 - table de coefficients pour 9 types
- sélection des tarifs promotionnels par client
- adaptation à la TVA
- affichage des prix unitaires des extras

* complémentaires à notre information parue dans le N°15 de PATI-INFO

Cette évolution se poursuivra par vos suggestions et demandes spécifiques qui seront proposées à tous les Centres

Pour toute information complémentaire et une présentation sans engagement :

Développement :

Do While Computer
1211 Genève 18
J.-M. ABECIA
tél. 022 738 13 57

Distribution :

CompAid SA
1400 Yverdon-les-Bains
A. STUCKI
tél. 024 21 03 85